



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS de
- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 27 janvier 2012

Y:\CH\Modèles\Chancellerie\Piliers publics modele.doc

Appel d'offres

La Ville de Sierre lance un appel d'offres, pour la mise en soumission de la fourniture d'un camion à ordures.

<i>Adjudicateur</i>	<i>Ville de Sierre, Conseil municipal.</i>
<i>Type de procédure</i>	<i>Ouverte.</i>
<i>Type de marché</i>	<i>Fournitures.</i>
<i>Objet du marché</i>	<i>Achat d'un camion à ordures.</i>
<i>Etendue du marché</i>	<i>Camion à ordures, 6x2-4, avec benne d'environ 21 m³ et grue pour levage Molok, poids total autorisé 26'000 kg.</i>
<i>Délai de livraison</i>	<i>A préciser dans l'offre.</i>
<i>Langue de procédure</i>	<i>Français, les offres ne respectant pas cette exigence seront exclues de la procédure d'adjudication (art. 14, alinéa 2 et art. 23, alinéa 1, lettre c de l'OcMP).</i>
<i>Exigences économiques, techniques et garanties financières exigées</i>	<i>Selon les conditions figurant dans les documents de l'appel d'offres.</i>
<i>Documents de l'appel</i>	<i>A commander ou retirer entre le 27 janvier 2012 et le 10 février 2012, à la Centrale des achats, Hôtel de Ville, 3^{ème} étage, bureau N° 307, téléphone N° 027 452 02 10, fax N° 027 452 02 50.</i>
<i>Remise des offres</i>	<i>Le vendredi 24 février 2012 au plus tard (date du timbre postal), sous pli Recommandé, portant la mention Camion à ordures – Ne pas ouvrir – Nom du soumissionnaire, adressé à la Ville de Sierre, Centrale des achats, case postale 96, 3960 Sierre.</i>
<i>Offre partielle</i>	<i>Ne seront prises en compte que les offres complètes.</i>

<i>Variantes</i>	<i>Admises, uniquement sur cahier séparé, pour autant que l'appel d'offre initial soit également rempli.</i>
<i>Ouverture des offres</i>	<i>Le mardi 28 février 2012 à 14h00, salle 211, 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville à Sierre.</i>
<i>Durée de validité des offres</i>	<i>Douze mois à partir de la date du dépôt de l'offre.</i>
<i>Accord OMC</i>	<i>Non soumis.</i>

Cet appel d'offres peut faire l'objet d'un recours dans les 10 jours dès sa publication auprès de la Cour de droit public du Tribunal cantonal à Sion.

Sierre, le 27 janvier 2012

ADMINISTRATION COMMUNALE

Service émetteur	Centrale des achats	Visa
Date début de la publication	27 janvier 2012	
Date fin de la publication	10 février 2012	



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 27 janvier 2012

Y:\CH\Modèles\Chancellerie\Piliers publics modèle.doc

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Ville de Sierre porte à la connaissance du public que **Mme Marie-Lauraine Arbellay**, domiciliée à 3966 Chalais, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter un tea-room au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements (parcelle) : No. 15'357 - Rte du Moulin 72 - 3977 Granges
Enseigne : **Le William's Café**
Prestations : Tea-room
Heures d'ouverture et de fermeture : Lundi et mardi de 06h00 à 20h00
Mercredi : fermé
Jeudi, vendredi et samedi de 06h00 à 20h00
Dimanche de 07h00 à 20h00
Début de l'activité : 1er mai 2012

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 27 février 2012.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Service émetteur	Police	Visa
Date début de la publication	27.01.2012	
Date fin de la publication	27.02.2012	



AVIS OFFICIEL

PILIERS PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 27 janvier 2012

Y:\ST\ED\Enquetes\Enquetes 2012\enquete270112.doc

Enquête Publique

La Ville de Sierre soumet à l'enquête publique les demandes déposées par :

- M. Jérôme Puipe, pour l'isolation périphérique d'un bâtiment existant à Sierre (Rue du Bourg) sur la parcelle No 339, plan No 2 (zone de centre A à aménager), coordonnées 607'265/126'840 (dérogation au tableau 109 RCC).
- M. Hans-Peter Anthamatten, pour la modification de l'aménagement de l'entrée et de la place de parc extérieure à Paradis (Rond-Point-Paradis) sur la parcelle No 604, plan No 5 (zone de moyenne densité), coordonnées 607'612/127'227.
- M. et Mme Guy-Laurent et Sylvia Bruttin, pour le remplacement d'une cabane de jardin aux Bousses/Granges (Route des Lavois) sur la parcelle No 16544, plan No 48 (zone de faible densité), coordonnées 601'780/122'770.
- Mme et M. Anne-Claude et Michel Antille, par l'entreprise BTA SA, pour la fermeture d'un balcon d'un immeuble existant à Crête Nanchen (Route de la Crête-Blanche) sur la parcelle No 14984, propriété de la PPE "Crête Nord", plan No 49 (zone de moyenne densité), coordonnées 601'780/123'655.
- MM. Maurice et Sébastien Constantin, pour la pose d'un canal de fumée en façade d'un bâtiment existant aux Bousses/Granges (Route des Lavois) sur la parcelle No 14906, plan No 48 (zone de faible densité), coordonnées 601'880/122'780.

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, au Service de l'édilité de la Ville de Sierre. Il peut être pris connaissance des dossiers déposés au secrétariat des Services Techniques à l'Hôtel de ville, du lundi au vendredi, le matin de 8 h 00 à 12 h 00.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Service émetteur	Service de l'Edilité et de l'Urbanisme	Visa DF
Date début de la publication	27.01.12	
Date fin de la publication	27.02.12	



AVIS OFFICIEL

PILIERES PUBLICS de

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 25 janvier 2012

Y:\SIGNALIS\00projet\00-2012\12_000Publication\BO\01MontNobleLamberson

Signalisation routière

La Ville de Sierre porte à la connaissance des usagers de la route, le projet de pose de nouvelles signalisations :

Pour la Ville de Sierre

- o A la Route de Lamberson, à la hauteur du terrain de sport de Condémines à Sierre, mise en place d'une signalisation OSR 4.18 " Parcage avec disque de stationnement" munie d'une plaque complémentaire avec restrictions de parcage "Max. 3h00, de 8h30 à 22h30, Tous les jours" et d'une signalisation OSR 5.07 "Plaque de direction"
- o A la Rue du Mont-Noble, secteur Route de Lamberson - Chemin de Chantegrive, à Sierre, mise en place d'une signalisation OSR 2.59.1c et 2.59.2c "Signal de début et fin de zone : OSR 4.18 - parcage avec disque de stationnement" ainsi que le marquage des places de parc en bleu.

Les plans détaillés peuvent être consultés au secrétariat des Services Techniques à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, le matin de 8h00 à 12h00.

Les remarques éventuelles à l'encontre de la présente publication doivent être adressées aux Services Techniques de la Ville de Sierre dans les trente jours.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Service concerné	Services Techniques	Visa ⚡
Date début de la publication	Vendredi 27 janvier 2012	
Date fin de la publication	Lundi 27 février 2012	